



le 29 mai 2013

Madame Marie Malavoy
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
600, rue Fullum, 10^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1

Objet : Problèmes budgétaires concernant l'enseignement aux ÉHDAA

Madame la Ministre,

Au nom du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson, de même qu'au nom de près de 3000 familles d'élèves qui ont des besoins particuliers de notre territoire, nous aimerions exprimer nos préoccupations concernant les compressions budgétaires croissantes qui sont imposées aux commissions scolaires partout au Québec.

Nous sommes particulièrement inquiets des effets de ces compressions budgétaires sur nos élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Nous nous efforçons de répondre aux nécessités qu'exige l'éducation de nos élèves HDAA afin qu'ils atteignent leur potentiel, qu'ils obtiennent un diplôme et en fin de compte qu'ils apportent leur contribution à titre de citoyens du Québec. Pour cela nous devons demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de prendre en considération les suggestions suivantes afin de guider la priorité d'allocation des fonds et de réduire la bureaucratie imposée aux commissions scolaires pour obtenir ces fonds du MELS.

1. **Financement accru pour les professionnels.** L'augmentation, ces dernières années, du nombre d'élèves qui présentent des handicaps complexes (par exemple, l'autisme), veut dire que nous avons besoins de plus de professionnels ayant une formation spécialisée pour répondre aux besoins croissants. Plus d'ergothérapeutes, de psychologues, d'orthophonistes sont requis.
2. **Financement accru pour soutenir l'inclusion scolaire.** Bien que la politique du MELS suggère que la classe ordinaire est l'environnement à préférer pour les ÉHDAA et que plusieurs commissions scolaires préconisent une philosophie de l'inclusion, il n'y a aucun encouragement financier pour aider les commissions scolaires qui tentent d'augmenter leur taux d'inclusion. Une inclusion réussie demande du leadership et un perfectionnement continu; le financement actuel ne suffit pas pour faire de l'inclusion une priorité.

.../2

3. **Financement accru en éducation spécialisée pour soutenir l'embauche et le perfectionnement d'adjoints d'enseignement** comme les accompagnateurs, les préposés et les techniciens. L'allocation

par élève fournie aux commissions scolaires pour les élèves handicapés devrait être augmentée, car le coût des salaires et des autres dépenses n'a pas été indexé depuis plusieurs années. Ceci veut dire que si le financement demeure statique, il en coûte plus cher aux commissions scolaires pour offrir ces services et en conséquence les ressources à la disposition des élèves diminuent.

4. **Moins de bureaucratie** en ce qui concerne les exercices administratifs comme la validation des demandes de financement pour les ÉHDAA et les subventions de technologie pour les écoles. De plus en plus, les professionnels doivent participer à ces activités, en remplissant des formulaires et en rédigeant ou demandant des rapports, ce qui réduit la quantité de temps qu'ils peuvent donner en service direct dans les écoles. Nous avons besoin des professionnels dans les écoles, pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs tâches : observer les classes, consulter les enseignants et aider les élèves. Il est essentiel de trouver des façons plus efficaces de justifier le financement demandé et reçu.
5. **Financement ciblé pour le perfectionnement des enseignants.** Les recherches démontrent que les enseignantes et les enseignants ont besoin d'un soutien constant pour améliorer leurs stratégies d'enseignement, particulièrement quand ils travaillent avec des élèves qui ont des besoins particuliers. Les commissions scolaires devraient recevoir des fonds dédiés pour continuer la formation des enseignants, particulièrement ceux qui travaillent avec des élèves qui ont des besoins particuliers.
6. **Financement ciblé pour aider les parents** dans leur rôle de partenaires dans l'éducation de leurs enfants. Pour mettre en place un véritable processus de collaboration, les parents ont besoin de soutien et d'information au sujet des besoins particuliers de leur enfant. Des centres de ressources et des ateliers pour améliorer la sensibilisation des parents aux besoins de leur enfant et aux types de services qui les aideront à progresser aux plans social et scolaire. On ne peut s'attendre à ce que les commissions scolaires assument cette responsabilité sans un financement adéquat pour soutenir les parents.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes remerciements pour l'attention que vous voudrez bien accorder à ces suggestions.

Sandra Buckingham

Sandra Buckingham
Présidente,
Comité consultatif des services aux ÉHDAA, 2012-2013
Commission scolaire Lester-B.-Pearson
1925, avenue Brookdale
Dorval (Québec) H9P 2Y7
snac@lbpearson.qc.ca

c.c.: Comité consultatif ÉHDAA, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
R. T. Mills – Directeur général, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
C. Heffernan, S. Balleine – Directeurs généraux adjoints, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Suanne Stein Day – Présidente du Conseil des commissaires, C. S. Lester-B.-Pearson
P. Chouinard – Président de l'Association des Comités de parents Anglophones
D. D'Aoust – Président de l'Association des Commissions scolaires anglophones du Québec
L. Chamberland – Présidente de la Fédération Québécoise des Associations Foyers-Écoles